

VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines*

N° 40 / Juin 2017



Concours Maisons Fleuries

Contribuez à l'embellissement de Volmerange les Mines en participant au concours des maisons fleuries !

En partenariat avec les Amis du Jardin, la municipalité de Volmerange les Mines organise le concours des maisons fleuries. Le concours, ouvert à tous les Volmerangeois, particuliers ou commerçants, a pour but de récompenser l'embellissement et le fleurissement de notre cadre de vie.

Le concours est gratuit et récompensera les maisons les mieux fleuries en tenant compte de la qualité, de la quantité, de la diversité, de l'originalité et de l'harmonie du fleurissement.

Le jury sera composé de membres du conseil municipal, du personnel communal et des Amis du Jardin.

La remise des prix aura lieu lors de la tombola des chrysanthèmes, **le dimanche 29 octobre**.

Vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au **vendredi 21 juillet**.

Concours Photos

Pour illustrer sa carte de vœux 2018, la commune de Volmerange les Mines organise un concours de photographies sur le thème « Patrimoine et paysages de Volmerange les Mines ». Les photos doivent être prises sur le territoire de la commune et être en lien avec le thème du concours.

Les photos au format JPEG doivent être envoyées sur le mail de la commune mairie@volmerangelesmines.fr **avant le 31 octobre**.

Le jury sera composé des membres de la commission communication.

Pour participer au concours, vous devez habiter Volmerange les Mines, indiquer vos nom, prénom et numéro de téléphone. Il n'y a aucune limite d'âge.

La photo qui remportera le premier prix illustrera la carte de vœux de Volmerange les Mines. Son auteur remportera également un bon d'achat de 100 €

Les photos deviendront propriété de la commune qui pourra les utiliser sur tous les supports de communication en citant le nom de son auteur.

Toutes les photos seront exposées en mairie du 4 au 31 décembre 2017, puis à la salle des fêtes lors de la cérémonie des vœux début janvier 2018.

Elections législatives 18 juin

Les deux bureaux de vote (mairie, espace Jean Claude HENCK) seront ouverts de **8h00 à 18h00**.

Pour voter, munissez-vous de votre carte électorale et **d'une pièce d'identité**: carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document avec photo : permis de conduire, carte vitale...

Conseil communautaire

La commune de Volmerange dispose d'un siège supplémentaire au sein du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs. Le Conseil municipal a élu Serge RECH, 1^{er} adjoint, pour pourvoir ce siège.

Plan Canicule

Un dispositif national a été mis en place après la canicule exceptionnelle de l'été 2003. Celui-ci permet de prévenir des dangers que risquent les personnes fragiles ou isolées et de susciter de nouvelles formes de solidarité.

Dans le cadre du plan canicule, il a été créé un registre nominatif et confidentiel tenu par le C.C.A.S. C'est pourquoi, comme chaque année, nous invitons les habitants de 65 ans et plus ainsi que les personnes adultes handicapées, s'ils souhaitent être contactés par la commune en cas de canicule, à s'inscrire sur le registre nominatif. En cas de déclenchement du plan canicule sur le Département par les autorités préfectorales, un élu ou un agent qualifié de la commune prendra contact avec vous et vous rendra visite régulièrement.

Opération "Tranquillité vacances"

L'opération "Tranquillité vacances" a pour objectif d'assurer la surveillance de votre résidence ou de votre commerce durant votre absence. Pour bénéficier de ce service il suffit de signaler votre absence à la gendarmerie. Une attention particulière est ainsi observée lors de leurs patrouilles quotidiennes et également par la police municipale. Pour rentrer dans ce dispositif, vous devez remplir un formulaire d'inscription que vous trouverez à l'accueil de la mairie.

L'opération "Tranquillité vacances" est un service gratuit qui fonctionne toute l'année.

Remplissage des piscines

Si vous désirez remplir votre piscine, et donc utiliser des grands volumes d'eau potable, nous vous remercions de prévenir la Mairie.

Dégradation aire de jeux

Des dégradations ont été constatées dans le parc de la mairie. Ces graffitis ont été réalisés par des collégiens et plainte a été déposée car ce genre d'incivilité a un coût financier pour la collectivité.

RAPPEL : les aires de notre commune sont interdites aux chiens et les jeux de ballons sont proscrits dans le parc de la mairie. Il est aussi interdit de fumer dans ces espaces publics.

Non à une autoroute A31 à péage! Oui à une autoroute A31 à 3 voies!

Je signe la pétition sur www.volmerangelesmines.fr ou en mairie. ➡

Guêpes et frelons

La commune de Volmerange les Mines et l'entreprise « Fini les guêpes » ont renouvelé leur convention pour la destruction des nids de guêpes, frelons, etc chez les particuliers. Les tarifs appliqués pour cette convention sont de : 60€ pour une intervention avec accès, 20€ supplémentaire par nid en cas de nids multiples sur un même appel. Le surplus en cas de détuilage ou de démontage sera de 40€ Le forfait conseils (déplacement, enlèvement de nids vides...) est fixé à 20€

La commune de Volmerange les Mines prendra en charge 50 % du prix de la prestation de l'entreprise.

Coordonnées : Monsieur COELHO Manuel Tel: 09.61.03.93.88 - Port: 06.23.76.41.15 – Email: finilesguepes@gmail.com

Site Internet <http://www.finilesguepes.fr/>

Attention ! Aucune participation financière de la commune si l'intervention n'est pas réalisée par l'entreprise « Fini les guêpes ».

ALERTE SMS

Avec le dispositif d'Alerte SMS mis en place par la commune, les Volmerangeois sont informés en temps réel sur les risques météorologiques, les travaux de voirie, les coupures d'eau...

Pour pouvoir recevoir ces alertes, il vous suffit de vous inscrire en mairie.

Si vous avez souscrit à ce service, vous avez dû être récipiendaire, mardi 13 juin après 22h, d'un SMS concernant le Don du Sang.

Si vous n'avez pas reçu le SMS, veuillez-vous retourner vers le secrétariat de la mairie ou nous écrire un mail à mairie@volmerangelesmines.fr.

Fermeture estivale du bureau de Poste

Le bureau de Poste de Volmerange sera fermé du **lundi 7 août au samedi 26 août inclus**.

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du lundi 28 août.

La commune vous invite...

La municipalité et le CCAS vous invitent à célébrer la Fête Nationale, **le vendredi 14 juillet à partir de 19h30**, à la salle des fêtes.

Dès 19h00 barbecue, buvette. Château gonflable, pêche aux canards pour les enfants

19h30 Dépôt de gerbe aux monuments aux morts

21h45 Défilé aux lampions

22h45 Feu d'artifice

23h00 Bal populaire avec Thierry Animations

Ce qui fait bouger les volmerangeois !

- Audition de fin d'année de l'école de musique au 2 rue de la Mine **lundi 19 juin à 18h30** : Classe de flûte (prof.Delphine Baccoterot), classe de saxophone et violon (prof.Ilze Lejina-Hormain), classe de guitare basse (prof.Vincent Genco).

- **Du 21 au 25 juin**, AnVol présente les AnVolées, premières rencontres de théâtre amateur de Volmerange-les-Mines, avec les élèves des quatre classes de l'Ecole de Théâtre d'AnVol ainsi que les troupes « J3V - Jeunesse 3 Villages (Evrange-Basse Rentgen-Hagen) », « la Maschera » du théâtre adultes d'AnVol et « Les Intantynets » de Yutz. Chaque soir: un spectacle. La comédie et le rire seront à l'honneur. Les détails du programme sont sur le site de la commune.

Fête de la Diversité

Le Comité de Jumelage Calusco d'Adda invite tous les Volmerangeois à participer, **les 16 et 17 septembre prochains**, à la Fête de la Diversité. Volmerange accueillant en effet une population venant de nombreuses régions de France et pays d'Europe, voire du monde, nous vous proposons de nous rencontrer afin de mieux nous connaître et de magnifier nos différences dans un bel esprit de tolérance et de fête.

Le Comité de Jumelage prévoit des spectacles, des concerts, des contes et des jeux pour les enfants. Vous apportez votre culture, sous toutes les formes possibles : cuisine, musique, photos, films... Nous sommes ouverts à toute proposition. Nous projetons à cette occasion de collecter vos sentiments, vos impressions sur Volmerange et d'en faire un document témoignage sur le vivre ensemble dans notre commune.

Si vous désirez participer, faites-vous connaître dès à présent en mairie ou auprès de Nicolas Hormain, qui vous fournira tout renseignement utile : 30, rue des Ecoles à Volmerange ou 06.63.46.01.24 ou nicolashormain@yahoo.fr.

Les associations préparent la rentrée...

OHV, Ecole de Musique Vous voulez ou vos enfants veulent apprendre à jouer d'un instrument (Clarinette, Trombone, Saxophone, Flûte traversière, Trompette, Piano, Violon, Guitare classique ou électrique, Guitare basse, Percussions et Batterie) ou vous voulez jouer dans un ensemble. Les jeunes enfants (4 à 6 ans) peuvent découvrir la musique dans le cadre des classes de Jardin et d'éveil.

Des questions, un souhait d'inscription, vous pourrez rencontrer la directrice et les professeurs de l'école de musique de l'Orchestre d'Harmonie de Volmerange-les-Mines **le vendredi 23 juin de 18h à 20h et le samedi 24 juin de 10h à 12h** à l'école de musique (2 rue de la Mine).

Troisième édition du festival de vidéo amateur

Le comité culturel municipal invite celles et ceux qui ont du talent à l'utiliser pour nous raconter, nous surprendre, nous cultiver, nous passionner, nous enrichir, nous interroger, nous émouvoir.

Inscrivez-vous dès à présent en mairie.

Informations diverses

- La société Bormann procédera au **balayage des caniveaux le jeudi 6 juillet** (sous toutes réserves).
 - Madame Joëlle GENDT, **écrivain public** tient sa permanence **tous les mercredis matin 9h à 11h** en mairie.
 - Monsieur Marc CHATEL, **conciliateur de justice** assure ses permanences, **sur rendez-vous. Contact pour rendez-vous : Marc CHATEL 06.50.70.12.18.**
-

La municipalité et le personnel communal vous souhaitent de bonnes vacances ensoleillées